



Centres régionaux
d'accueil, soutien et
orientation pour
personnes
toxicodépendantes
et leurs proches

Morges - Nyon

Rapport d'activité 2020

Juin 2021

Table des matières

	Page
1. Résumé du rapport d'activité 2020	1
2. Préambule	2
3. Comité	3
4. Personnel et intervenants divers	3
5. Liens avec les réseaux professionnels	5
6. Collaborations et rencontres interinstitutionnelles	5
7. Activité des centres pendant le confinement	7
8. Fréquentation des centres	8
9. Prestations	8
9.1 Accueil	
9.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques	
9.3 Prestations médicales et remise de médication	
9.4 Soins de base	
9.5 Soins infirmiers	
9.6 Approches corporelles	
9.7 Prestations de réduction des risques	
9.8 Prestations socio-éducatives	
9.9 Prestations socio-administratives	
9.10 Actions de prévention	
9.11 Evaluations et indications pour séjours résidentiels	
9.12 Prestations aux proches	
9.13 Hébergement d'urgence	
10. Usagers	15
10.1 Provenance	
10.2 Motifs des "nouvelles demandes"	
10.3 Profil des usagers	
11. Fondation des Amis d'Entrée de Secours	20
12. Perspectives 2021	20
13. Conclusion	21

1. Résumé du rapport d'activité 2020

Entrée de Secours (EdS) répond aux besoins de soutien médico-psycho-sociaux des personnes concernées par une consommation problématique de psychotropes ou souffrant d'addiction de l'Ouest vaudois. L'institution a ouvert un centre d'accueil ambulatoire à Morges en 1997 et à Nyon en 2015. Elle offre à ses usagers une large palette de prestations psychosociales et médicales, des soins de base et des aides administratives, ainsi qu'un soutien aux familles et proches. Ces prestations sont dispensées par du personnel social et paramédical qualifié et des médecins consultants.

Entrée de Secours travaille en partenariat avec le Secteur Psychiatrique Ouest, en proposant notamment des consultations dans ses centres par le médecin du Pôle addictologique de Prangins. EdS collabore et se coordonne avec les divers autres acteurs du réseau social et médical régional, mettant à leur disposition ses compétences en matière d'addiction. Entrée de Secours est aussi le centre d'évaluation et d'indication de l'Ouest vaudois pour les personnes dépendantes ayant un projet de séjour en établissement socio-éducatif résidentiel.

En 2020, EdS a eu contact avec près de 50 usagers par jour en moyenne. Au cours de cette année, ce sont quelque 430 personnes qui ont bénéficié de ses services.

Les motifs principaux des nouvelles demandes à EdS sont :

- évaluation/orientation/accompagnement vers une institution résidentielle, pour un suivi médical ou un sevrage,*
- soutien psychologique et entretiens individuels et/ou de famille,*
- traitement médical et/ou remise de médication.*

Le profil des usagers est très varié, tant en termes d'insertion et de parcours social et professionnel que de conditions de vie, d'âge ou encore de problématiques addictives (alcool, cannabis, médicaments, cocaïne, héroïne,...).

La moyenne d'âge des nouveaux usagers a fortement augmenté ces dernières années. Elle est de 41.7 ans en 2020.

En 2020, près des deux-tiers des nouveaux usagers sont sans emploi.

La situation sanitaire vécue en 2020 n'a pas empêché les centres de Morges et de Nyon de rester ouverts tout au long de l'année. Il a fallu dès lors constamment adapter leur fonctionnement en tenant compte de l'évolution de la pandémie et en prenant les mesures de protection nécessaires dans le respect des consignes fédérales.

2. Préambule

Les centres d'Entrée de Secours (EdS) de Morges et de Nyon sont restés ouverts tout au long de l'année.

S'il n'y a pas eu d'interruption de l'offre de prestations sociales et médicales, il a évidemment été nécessaire d'adapter, voire réduire, certaines des activités dans le premier temps de la pandémie. Seules les prestations collectives ont été mises en veille durant une partie de l'année.

Les forces de travail ont dû se répartir d'une manière nouvelle, particulièrement pendant le confinement. Les défis à relever ont été intensifiés par de nombreuses absences parmi le personnel des centres, qu'il a fallu suppléer (maternité, accident, maladie, absences dues à la Covid).

A la rédaction de ce rapport resurgissent en mémoire les difficultés qui ont dû être surmontées au printemps pour maintenir les centres ouverts. Il était en effet très particulier de continuer à fonctionner dans un environnement presque complètement à l'arrêt. Avec les fermetures et le télétravail en vigueur, toute démarche extérieure aux centres s'avérait compliquée, nécessitant beaucoup d'efforts et prenant souvent beaucoup de temps.

Comme dans la population en général, une partie de nos usagers a vécu cette période avec beaucoup d'angoisse et un sentiment de solitude. Mais à ce jour, nous avons le plaisir de constater que les équipes et les usagers ont passé cette période sans conséquences majeures. Si la population toxicodépendante en situation de précarité était considérée au début de la pandémie comme étant particulièrement à risque d'être fortement touchée, cela n'a heureusement pas été le cas.

Il est à relever qu'au niveau du monitoring, les chiffres journaliers ou mensuels notés dans ce rapport ont été collectés hors période de confinement.

3. Comité

Le comité de l'association, voté lors de l'Assemblée Générale 2020, est composé de :

Co-présidents :	Forel	Patrick	Morges
	Kürsner	Sonja	Lausanne
Membres	: Aubert	Rachel	Féchy
	Avigdor	Luc	Morges
	Durnat	Hervé	Prangins
	Labhard	Katyla	St-Cergue
	Monnat	Martine	Echandens
	Perrin	Yves	Morges
	Roelli	Elvira	Arzier-Le Muids
	Roulet	François	Etoy
Secrétaire	: Vergères	Patricia	<i>voix consultative</i>
	Perrinjaquet	François	<i>voix consultative</i>

4. Personnel et intervenants divers

Personnel socio-sanitaire

En 2020, l'équipe de **Morges** est composée de :

- **Vergères Patricia**, intervenante socio-médicale & secrétaire; à 80 %,
- **De Trey Karen**, infirmière; à 80 % jusqu'à fin juin, puis à 70 %,
- **Bissig Anne**, éducatrice; à 80 %,
- **Paccaud Chantal**, éducatrice; à 90 % jusqu'à fin mai, puis à 70 %,
- **Mooser Coralie**, éducatrice remplaçante; à 80 %,
- **Tschopp David**, éducateur; à 70 %,
- **Morel Sacha**, éducateur en formation; à 70 %,
- **Dufour Emilie**, stagiaire de fin janvier à début juillet, puis éducatrice remplaçante; à 80 %,
- **Renaud Jean-Sébastien**, psychologue; à 20 %.

et celle de **Nyon** de :

- **Mélen Anne**, infirmière; à 70 %,
- **Bürki Ariane**, infirmière; à 80 %,
- **Rey Vanessa**, éducatrice; à 80 %,
- **Merighi Patrick**, éducateur; à 70 %.

Direction

- **Perrinjaquet François**; à 100 %.

Patricia Vergères effectue également des tâches administratives pour le centre nyonnais.

Les deux équipes peuvent se compléter l'une l'autre quand une des structures est en sous-effectif.

* * * * *

Médecins consultants

Le pool des médecins consultants est resté identique aux années précédentes, soit à :

Morges : les docteurs **Dominique Gilliard, Catherine Trautmann et Pierre-Henri Leresche**,

Nyon : le docteur **Patrick Rouhani** et le docteur **Pierre-Henri Leresche** (qui consulte une semaine sur deux en alternance avec Morges).

En 2020, le temps d'activité hebdomadaire cumulé des médecins a été d'un peu moins de 8 heures.

Consultations psychiatriques

Sasha Smolders, médecin psychiatre du Pôle addictologique du Secteur Psychiatrique Ouest (SPO), est présente une après-midi par semaine à Morges et à Nyon.

Entretien des locaux

L'entretien de nos locaux de Morges est assuré par **Gyurgitsa Shaykarova** et ceux de Nyon par **Patrick Bänziger**.

Analyse de pratique

Les séances d'analyse de pratique, initiées en automne 2017 et animées par **Ann Tharin**, se sont poursuivies en 2020. Elles réunissent des collaborateurs des deux centres dans des réflexions communes et sont agendées à intervalles de 2 à 3 mois.

Organe de révision des comptes

Les comptes 2020 de l'association ont été révisés par un expert-réviseur agréé de la société **CRC Révision SA** de Lausanne.

5. Liens avec les réseaux professionnels

Entrée de Secours est membre d'organismes et de groupes de travail réunissant des institutions et professionnels régionaux, vaudois ou romands, notamment du réseau des addictions :

- la Coordination cantonale des centres d'accueil à bas seuil du canton - CABS -,
- le Groupement romand d'études des addictions - GREA -,
- la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances - FORDD - (avec participation à son comité scientifique),
- la Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions - CRIAD -,
- le Programme cantonal de prévention des maladies transmissibles - PPMTMS -,
- le Dispositif cantonal vaudois d'indication et de suivi en addictologie - DCISA -,
- l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP -,
- le groupe régional du Programme de perfectionnement en médecine de l'addiction - PPMA -,
- le Réseau Santé La Côte (membre associé),
- la plateforme d'échange "Santé mentale et addictions" du Réseau Santé la Côte,
- le Réseau jeunesse Morges,
- le Colloque social de Nyon,
- le Réseau ado de Nyon.

En cette année si particulière, de nombreuses séances de travail ont été organisées par visioconférence, quand elles n'ont pas été annulées.

6. Collaborations et rencontres interinstitutionnelles

En tant que centre de compétence régional en matière d'addictions, EdS intervient dans un rôle de coordination, de soutien et de conseil. A ce titre, l'institution offre ses compétences dans le domaine en intervenant en EMS et foyers de la filière psychiatrique, ainsi qu'auprès de médecins et de services sociaux.

Entrée de Secours collabore ainsi avec de nombreux partenaires des réseaux sociaux et sanitaires. Cependant, des liens particuliers ont été tissés avec certaines institutions, permettant notamment d'offrir à la population de notre région des réponses aux problématiques d'addiction pertinentes, coordonnées et efficientes.

Notre collaboration avec les intervenantes sociales régionales de la **Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme** (FVA) a dû s'adapter aux conditions particulières vécues en 2020. Mais le lien qui s'est consolidé au cours de ces dernières années nous permet maintenant d'utiliser au mieux la complémentarité de nos prestations dans le cadre d'accompagnements d'usagers qui s'effectuent en parallèle.

L'année 2020 aurait dû voir une intensification de notre collaboration avec l'**Espace Prévention La Côte** dans le domaine de la prévention des comportements à risques dans notre région; ceci dans le cadre d'une convention signée en 2018. La Covid-19 ayant entraîné l'annulation ou le report de la majorité des manifestations prévues au cours de l'année, nous n'avons pu nous joindre qu'une seule fois aux intervenants de l'Espace Prévention cette année.

La pandémie a aussi eu des conséquences durant une bonne partie de l'année sur les possibilités de concrétisation des projets de séjours en institution résidentielle pour des patients sortant de l'**hôpital psychiatrique de Prangins**. Dès lors, nous avons été moins sollicités pour des évaluations et indications en vue d'organiser des suites d'hospitalisation.

La prise en charge des problématiques d'addiction de résidents d'un **foyer de l'EVAM**¹, en collaboration avec la psychiatre du Pôle addictologique du Secteur Psychiatrique Ouest et en soutien à l'USMi², a été fortement restreinte dès le printemps en raison de la situation pandémique, avec notamment l'arrêt des consultations effectuées directement dans le foyer.

Le personnel du **Service des urgences de l'hôpital de Morges** peut nous contacter en tout temps pour chercher une solution à un problème lié à un traitement de substitution, y compris en dehors des heures d'ouverture du centre.

Evidemment, les liens avec le réseau social de nos usagers, entre autres avec les assistants sociaux et les gestionnaires socio-administratifs des **Centres sociaux régionaux** et les curateurs, ont été plus complexes; un grand nombre de travailleurs sociaux ayant été en télétravail une bonne partie de l'année.

En raison de la pandémie, les rencontres interinstitutionnelles ont été peu nombreuses en 2020.

Nous avons pu, avant le début du confinement, visiter et rencontrer l'équipe du Foyer de l'Envol à Morges et, à l'automne, recevoir la responsable du Service social des Oliviers pour une présentation et un échange sur les prestations actuelles de la fondation.

Une rencontre entre représentants des équipes des Centres d'Accueil à Bas Seuil du canton a pu être organisée en fin d'année pour échanger sur un thème commun aux quatre centres vaudois.

¹ Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants.

² Unité de Soins aux Migrants.

7. Activité des centres pendant le confinement

Nos centres de Morges et Nyon sont restés ouverts tout au long de l'année, avec un fonctionnement constamment adapté à l'évolution de la situation et des mesures de protection dans le respect des consignes de l'OFSP et du Conseil Fédéral.

Il a fallu improviser au début de la pandémie avec des membres du personnel "à risque" ou en garde d'enfants. D'autre part, les équipes ont dû s'organiser de manière à diminuer le risque qu'une infection d'un collaborateur entraîne des conséquences lourdes pour l'institution (contaminations, quarantaines). Il était primordial de pouvoir assurer le maintien de l'ouverture et des prestations des centres, quelle que soit la durée de la pandémie.

Durant la période de confinement, diverses mesures ont été prises pour s'adapter à la situation exceptionnelle dans laquelle nous nous trouvions :

- **Les heures d'ouverture des centres ont été réduites** pour accueillir les usagers qui pouvaient encore venir au centre. Pour ceux qui venaient prendre leur médication, le nombre de passages hebdomadaires a été diminué et ils ont été répartis sur la semaine pour éviter de recevoir trop de personnes en même temps dans le centre.
- **Nous avons livré à domicile les traitements médicaux à nos usagers à risque** en raison de leur âge ou de leurs pathologies ou si nous pensions qu'il était préférable qu'ils restent confinés pour une autre raison. **Des repas en barquette**, préparés par le personnel d'EdS, **ont été remis** à chaque livraison de médication.
- **Nous avons pu intégrer quelques personnes non suivies régulièrement à EdS dans ces tournées de livraison** pour leur fournir un repas et leur apporter un soutien psychologique (nous avons pu constater un besoin grandissant de soutien et d'échange de la part des usagers au fil des semaines).
- **Les équipes socio-sanitaires ont continué d'offrir des entretiens de soutien psychologique en présentiel** à des usagers souffrant particulièrement de la situation.
- **Le lien a été maintenu avec les usagers qui ne venaient plus au centre par des entretiens de soutien téléphoniques ou par visioconférence**, contacts assurés en partie par des collaborateurs "à risque" depuis leur domicile.
- **Les consultations médicales** (médecins consultants d'EdS et psychiatre du SPO) **se sont poursuivies en présentiel**. Nous avons notamment pu répondre sans délai à quelques nouvelles demandes de traitements de substitution.
- **Des aides administratives ont pu être fournies**, par téléphone dans un premier temps, puis en présentiel en respectant les consignes de sécurité.
- **Des transports d'usagers indispensables ont été effectués** (pour des rendez-vous médicaux extérieurs à EdS par exemple).

8. Fréquentation des centres

	<u>Morges</u>	<u>Nyon</u>
<u>Contacts journaliers avec usagers :</u>		
Nombre d'usagers venus au centre	20³	10
Contacts téléphoniques et courriels	8³	7
Contacts dans démarches hors centre	2³	1
<u>Nouveaux usagers</u>		
ayant fréquenté le centre⁴ :	73	75
<u>Nouvelles demandes</u>		
d'aide ou de prise en charge⁵ :	60	51
<u>Bénéficiaires de prestations en 2020 :</u>	>250	~180

9. Prestations

Les prestations proposées par EdS à ses usagers ont pour objectifs de :

- contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie sociale, physique et psychique en vue d'accéder à un mieux-être,
- tendre à une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle et à l'atteinte d'une plus grande autonomie afin de réduire la marginalisation,
- permettre une prise de conscience de ses droits et d'assumer ses devoirs de citoyen.

EdS accueille des personnes souffrant d'addiction quelle que soit leur situation; en reconnaissant leurs droits et en les accompagnant dans l'exercice de leurs compétences sociales et de leurs devoirs.

EdS ne se substitue pas à l'offre de prestations existante dans le réseau médico-social, mais la complète. Les intervenants des centres informent les usagers sur les prestations qu'ils peuvent trouver dans le réseau, facilitent les contacts et les accompagnent si besoin tout au long des diverses étapes de leur parcours de vie.

EdS offre une large palette de prestations à seuils adaptés, permettant aussi bien de bénéficier de prestations d'accueil à bas seuil d'accessibilité dans un

³ Moyenne calculée sur les quatre derniers mois de l'année.

⁴ Personnes qui n'avaient jamais bénéficié de prestations d'EdS auparavant.

⁵ Ne sont pas comprises dans les "nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation d'EdS ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile).

cadre collectif que de prestations de soutien par un accompagnement individualisé qui tient compte de la situation de la personne, de ses objectifs, de sa motivation, de ses moyens personnels et de son réseau socio-médical.

La fréquence et l'intensité du suivi sont fort variables d'un usager à l'autre. Cependant, nombre d'entre eux bénéficie d'un soutien psycho-social intensif, les intervenants socio-sanitaires d'EdS assumant souvent un rôle de case manager dans leur suivi.

Les prestations individualisées sont fournies pendant et en dehors des temps d'ouverture des centres.

9.1 Accueil

Les heures d'ouverture officielles de nos centres sont, du lundi au vendredi, de 14 à 19 heures (sauf le mercredi à Nyon). En dehors de ces heures, le personnel reçoit sur rendez-vous.

Cependant, en 2020, les heures d'ouverture de nos centres ont été adaptées au cours de l'année en fonction de la situation sanitaire.

Durant une majeure partie de l'année, **Table Suisse** a continué de nous livrer des invendus de magasins deux fois par semaine. A Morges, le **Tea-Room Plan B** de la Fondation Le Relais nous a mis à disposition ses invendus tous les jours de la semaine durant les périodes où il n'a pas dû cesser ses activités.

Des repas collectifs hebdomadaires n'ont pu être organisés dans les centres qu'une petite partie de l'année, en fonction de l'évolution des prescriptions sanitaires. Cependant, les usagers ont pu s'alimenter toute l'année à EdS (soupe, nourriture froide ou chaude en fonction des aliments reçus de Table Suisse) et plats cuisinés par le personnel d'EdS pendant le confinement. Ils ont aussi pu bénéficier de nourriture à l'emporter.

En 2020, en moyenne 7 usagers par jour ont pris un repas à EdS Morges et 4 à Nyon.

9.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques

- Entretiens de soutien et de conseil informels

Le personnel des centres a de nombreux **entretiens de soutien et de conseil informels** avec les usagers. Les motifs de ces entretiens sont variés : aide à la gestion de situations de la vie quotidienne, gestion de situations de crise, motivation à entreprendre des démarches diverses, soutien psychologique,...

Le nombre d'entretiens informels a été de 790 par mois en moyenne à Morges et de 112 à Nyon⁶.

⁶ Le nombre d'entretiens informels est bien plus bas à Nyon qu'à Morges en raison d'un jour d'ouverture hebdomadaire en moins et d'une fréquentation du centre d'accueil moins élevée, mais aussi parce qu'une part importante des usagers du centre nyonnais y viennent pour bénéficier d'entretiens formels thérapeutiques.

- Entretiens thérapeutiques

A Morges, 128 entretiens formels à visée thérapeutique (entretiens motivationnels, prévention de la rechute,...) **ont eu lieu mensuellement et 144 à Nyon.**

- TCC⁷, EMDR⁸ & hypnose

En 2020, 16 personnes ont bénéficié de séances de TCC, d'EMDR ou d'hypnose dans notre centre de Morges.

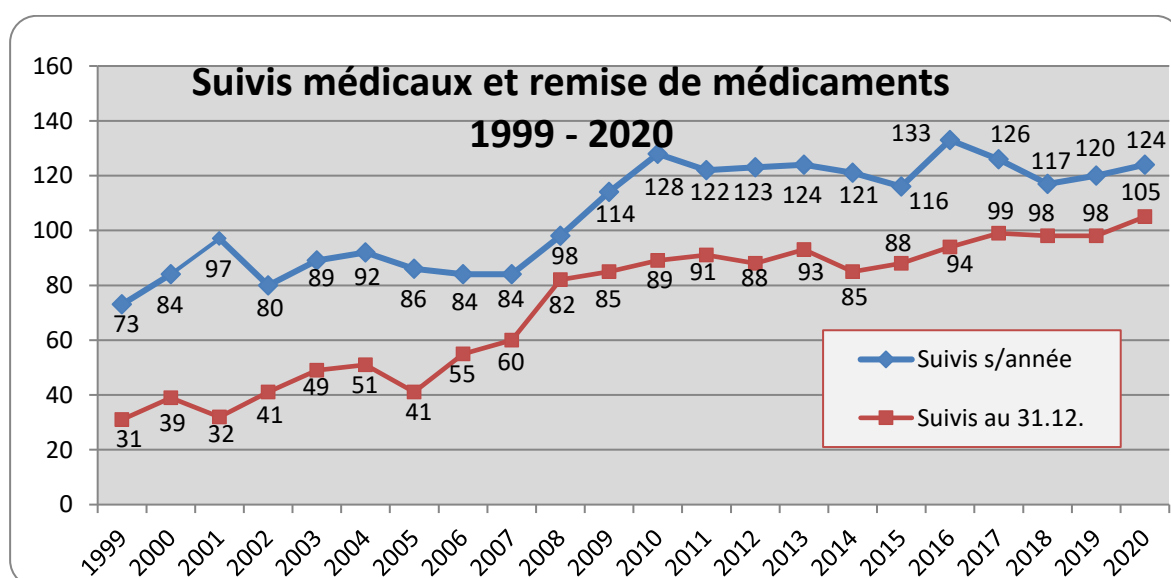
- Consultations par la psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest

Les consultations assurées une après-midi par semaine dans chaque centre par une psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest permettent un accès facilité aux soins psychiatriques. Elle assume par ailleurs un travail de liaison soutenu entre les unités hospitalières et EdS, ainsi qu'une partie de la prescription des traitements médicamenteux en coordination avec les médecins traitants du centre.

L'équipe morgienne a comptabilisé 120 consultations et 40 consiliums avec la psychiatre du SPO en 2020.

A Nyon, il y a eu 130 consultations et 166 consiliums.

9.3 Prestations médicales et remise de médication



A Morges :

83 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 71 étant encore suivies en fin d'année.

A Nyon :

41 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 34 étant encore suivies en fin d'année.

⁷ Thérapie comportementale et cognitive.

⁸ Eye Movement Desensitization and Reprocessing (désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires).

9.4 Soins de base

Les usagers ont accès à des équipements et du matériel d'hygiène. Ils ont notamment à disposition une douche et une machine à laver/sècheuse.

A Morges comme à Nyon, c'est moins d'une personne par jour qui en bénéficie.

9.5 Soins infirmiers

Le personnel paramédical dispense divers actes infirmiers : soins de plaies, d'infections ou d'abcès, prises de sang, vaccinations, ECG, injections de médicaments, suivis de la contraception, dépistages et suivis infectiologiques,...

A Morges, 19 soins infirmiers délégués sont dispensés par mois. D'autre part, 8 soins ou conseils de santé y sont prodigués par jour.

A Nyon, 9 soins infirmiers sont donnés par mois et un soin ou conseil de santé par jour.

9.6 Approches corporelles

La méthode d'auriculothérapie Nada est proposée aux usagers dans les deux centres d'EdS. Cette technique d'acupuncture a pour effet de détendre et d'atténuer les sensations de stress et d'anxiété.

Les usagers peuvent aussi bénéficier de séances de luminothérapie, utilisée notamment pour son action sur les troubles dépressifs et du sommeil.

A Morges, il est proposé aux usagers des massages "détente-relaxation". Cette prestation a été mise en veille pendant la période de confinement.

9.7 Prestations de réduction des risques

Les prestations de réduction des risques consistent en informations données aux usagers sur les produits, les modes de consommation, les interactions entre produits et la prévention au quotidien, ainsi que dans la remise de matériel de consommation stérile.

A Morges, avec 1'784 unités, le nombre de seringues remises a baissé en 2020 (2'524 en 2019). Le nombre de seringues usagées récupérées a été plus élevé que celui des seringues remises : 1'853 unités.

Dans notre centre de Nyon, il n'a été remis qu'une quarantaine de seringues en 2020.

Nous continuons de fournir du matériel d'injection stérile (spécifiquement destiné aux consommateurs de stupéfiants) aux services des urgences des hôpitaux de Morges et de Nyon; ce qui permet un accès au matériel 24h/24 tout au long de l'année dans l'Ouest vaudois.

9.8 Prestations socio-éducatives

- Travail de proximité et accompagnement dans des démarches hors-centre

Démarches hors-murs

Les collaborateurs des centres accompagnent les usagers dans des démarches hors-murs pour divers motifs : visites et admissions en institution, hospitalisations, démarches administratives,... Ils interviennent également à domicile en cas de besoin. Ces accompagnements hors-murs demandent souvent un important investissement en temps.

38 démarches mensuelles hors centre ont été effectuées en moyenne à Morges et 20 à Nyon.

Contacts avec le réseau

Dans le cadre du suivi des usagers, le personnel socio-sanitaire des centres participe régulièrement à des **entretiens avec d'autres membres du réseau** social et/ou médical.

L'équipe de Morges a participé à 77 entretiens de réseau par mois et celle de Nyon à 48 séances.

En lien avec le suivi des usagers, il y a aussi souvent eu au cours de l'année des **contacts téléphoniques avec des membres du réseau : 206 par mois à Morges, 96 à Nyon.**

- Activités occupationnelles socialisantes et créatives

Nous encourageons nos usagers à pratiquer des activités structurantes qui leur permettent d'utiliser positivement leur temps libre et leur procurent de saines satisfactions, renforçant leur estime de soi. Souvent pratiquées en groupe, ces activités permettent aussi la création de liens sociaux.

En 2020, en raison de la pandémie, peu d'occasions se sont présentées d'orienter nos usagers vers l'Association SPort'ouverte pour la pratique d'activités sportives et de plein-air.

Les activités occupationnelles socialisantes et créatives proposées à l'interne d'EdS ont été fortement réduites en 2020.

Trois sorties "tennis" ont pu être organisées durant la belle saison à l'intention des usagers des deux centres.

A Morges, quelques séances de l'atelier céramique ont eu lieu, avec un nombre de participants restreint pour répondre aux normes sanitaires en vigueur. Par ailleurs, un atelier "bijoux en bronze" a été organisé au cours de l'année.

A Nyon, une machine à coudre est à disposition afin de permettre aux usagers qui le souhaitent de pouvoir coudre et raccommoder des vêtements. Ils peuvent, si nécessaire, disposer du soutien d'une intervenante du centre.

- Atelier thérapeutique

En 2019, un "Atelier écriture"⁹ a été animé par Pascale Ernst, "recueilleuse de récits de vie". Au vu de l'engouement des participants pour cette activité, l'atelier a été reconduit en 2020. Il a eu lieu sur une dizaine de séances. Initié au début de l'année, il a finalement pu se terminer après la période de confinement, en fin d'été. Six usagers y ont participé.

9.9 Prestations socio-administratives

- Démarches administratives diverses

Pour effectuer leurs démarches administratives, les usagers ont un libre accès à un ordinateur connecté à internet et une imprimante, ainsi qu'au téléphone.

Nous les aidons à mener à bien leurs démarches administratives et la gestion de leurs finances en cas de besoin. Les aides sont diverses : ouverture et traitement des courriers administratifs, rédaction de courriers divers, explication et soutien dans la gestion de l'assurance maladie, établissement de la déclaration d'impôt, démarches pour l'obtention de papiers officiels, constitution d'un dossier de postulation et recherches d'emploi, constitution d'un dossier auprès de l'Assurance Invalidité ou du Revenu d'Insertion, recherche de logement ou d'hébergement d'urgence, soutien dans l'élaboration et la gestion d'un budget, médiation avec les créanciers, rencontres de coordination avec les curateurs et les assistants sociaux du CSR, soutien dans les demandes de curatelle volontaire,...

En 2020, 70 usagers du centre morgien ont bénéficié d'aides administratives et 25 à Nyon.

9.10 Actions de prévention

La situation sanitaire de l'année 2020 a empêché la mise sur pied d'actions de prévention dans les centres.

Dans le cadre de notre convention de collaboration, deux employés d'EdS se sont joints, en tout début d'année, à des travailleurs sociaux d'Espace Prévention La Côte pour animer un **stand de prévention** dans le cadre d'une soirée techno; en y apportant notre expertise sur les produits stupéfiants.

9.11 Evaluations et indications pour séjours résidentiels

En tant que centre d'évaluation et d'indication du Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA), EdS intervient lorsqu'un projet de séjour en institution résidentielle est envisagé par une personne ou par son réseau de soin.

En 2020, ce sont 73 personnes qui ont bénéficié de prestations dans le cadre du DCISA; soit 41 personnes à Morges et 32 à Nyon.

⁹ L'atelier écriture permet une introspection et un partage avec le groupe, et vise le renforcement de l'estime de soi et le développement du lien social.

En plus des entretiens d'évaluation et d'indication prévus dans le processus du DCISA, EdS offre différentes prestations en fonction des besoins de la personne : un entretien préalable (notamment lorsque le projet est envisagé par les soignants dans le cadre des démarches en vue d'une sortie d'hospitalisation), l'organisation d'un séjour médicalisé de stabilisation ou de sevrage préalable à l'admission en Etablissement Socio-Educatif, l'accompagnement dans les visites de préadmission lorsque la personne a besoin d'une aide pour mener à bien la démarche, un soutien dans les démarches administratives et financières liées à l'admission, la participation aux bilans éducatifs des institutions résidentielles en tant que référent ambulatoire, la transition vers les structures ambulatoires lorsque le séjour résidentiel se termine ou lorsque l'indication initiale se fait vers des services médico-sociaux ambulatoires, la reprise du suivi ambulatoire à la sortie de l'Etablissement Socio-Educatif si besoin.

9.12 Prestations aux proches

Les proches qui sollicitent EdS sont généralement demandeurs d'entretiens et de soutien psychologique, d'entretiens de famille, de conseils sur l'attitude à adopter face à la personne souffrant d'addiction et d'informations diverses sur la problématique des dépendances.

L'équipe socio-sanitaire de Nyon est particulièrement sollicitée par des proches. Parmi les personnes qui y ont bénéficié de prestations pour la première fois, 28 % étaient des proches (30 % en 2019). Ces sollicitations de proches débouchent fréquemment sur des accompagnements à moyen terme, avec des entretiens de soutien réguliers.

9.13 Hébergement d'urgence

En 2019, sur demande et en concertation avec les responsables du service de la cohésion sociale de la ville, EdS a mis en place dans ses locaux de Nyon une structure d'hébergement d'urgence temporaire. L'objectif était de proposer si besoin un toit pour la nuit à des personnes sans abri en cas de période de "grand froid" durant le premier trimestre de l'année.

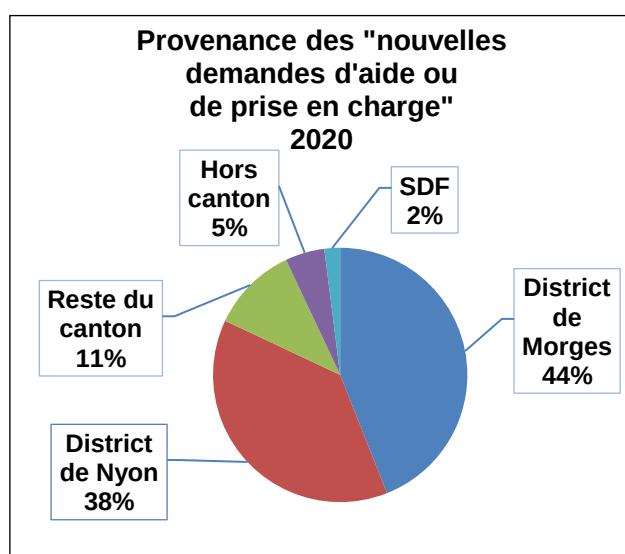
Ce dispositif a été renouvelé en 2020 et, comme pour l'année précédente, l'hiver a été plutôt doux, sans période de "grand froid". Il n'a dès lors pas été nécessaire d'activer le dispositif.

10. Usagers

Le profil des usagers d'EdS est très varié, que ce soit en termes de demande, de situation ou d'âge. Nous sommes aussi bien sollicités par des personnes intégrées socialement et professionnellement ayant pour seule demande un suivi médical et addictologique, que par des personnes vivant en situation de grande précarité, sans domicile fixe, sans emploi, avec des troubles somatiques et psychiques, nécessitant dès lors un suivi psycho-social et médical conséquent.

10.1 Provenance¹⁰

La provenance principale des nouveaux usagers a été le district de Morges en 2020, après deux années où les habitants du district de Nyon étaient fortement majoritaires. La part des nouveaux usagers ne provenant pas des districts de l'Ouest vaudois est plus importante parmi les proches de personnes toxicodépendantes (ces dernières habitants en principe dans notre région).



10.2 Motifs des nouvelles demandes¹¹

Le motif "Evaluation/orientation/accompagnement vers une institution résidentielle, pour un suivi médical ou un sevrage" reste en 2020 un des principaux des nouvelles demandes : 40 % à Morges et 44 % à Nyon. Il est cependant plus bas que l'année précédente (dans 58 % des cas à Morges et 62 % à Nyon en 2019).

Après avoir fortement baissé ces dernières années, les demandes de "Traitement médical et/ou remise de médication" ont été plus importantes en 2020, et plus particulièrement dans le centre morgien (40 % des nouvelles demandes contre 26 % en 2019). A Nyon, elles ont représenté le 19 % (14 % en 2019).

Les demandes de "Soutien psychologique et entretiens individuels et/ou de famille" ont aussi augmenté. Elles ont été présentes dans 24 % des cas à Morges (22 % en 2019), mais surtout dans 49 % des cas à Nyon (41 % en 2019).

¹⁰ Y compris les nouvelles demandes de proches.

¹¹ Une première demande peut avoir plusieurs motifs.

Parmi les divers autres motifs, nous avons aussi eu régulièrement des demandes de "Suivi post-sevrage" (8 % à Morges et 14 % à Nyon) et, à Morges, "d'Aide administrative" (14 %) et de "Gestion de la vie quotidienne/loisirs" (8 %).

10.3 Profil des usagers

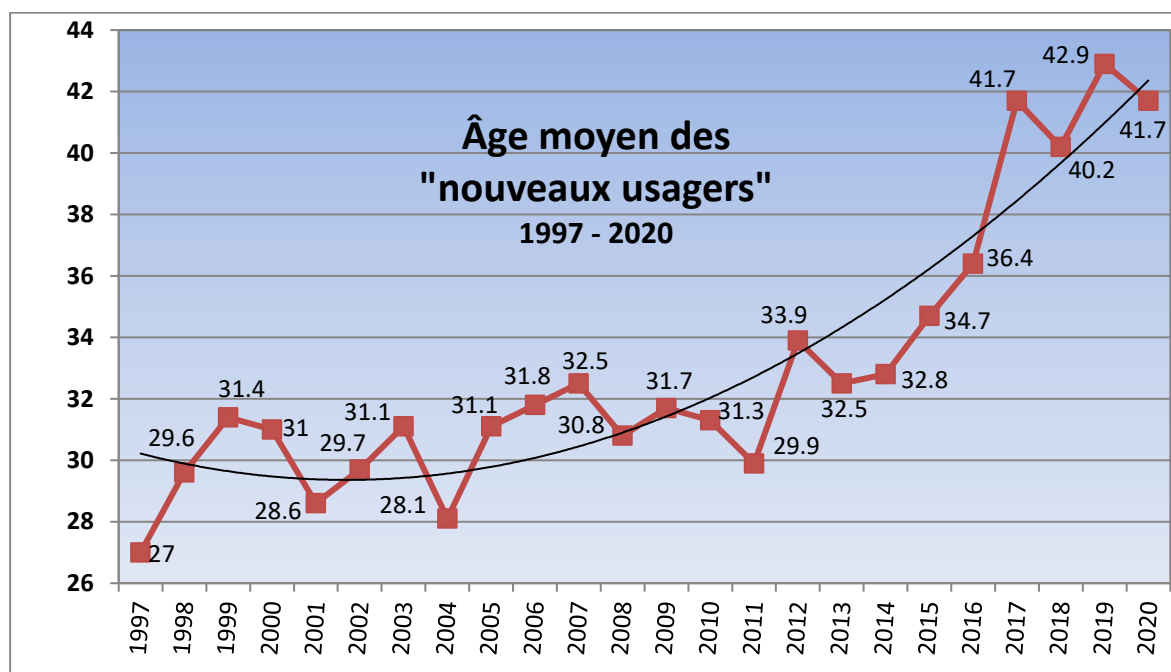
Les données sur le profil des usagers proviennent d'une part des "Nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" de l'année¹² et, d'autre part, de l'étude PAPU¹³.

- Le genre

La part des femmes parmi les nouveaux usagers a été d'environ un quart dans les deux centres. Cette proportion est semblable à l'année précédente à Morges, alors qu'elle était d'un tiers à Nyon.

Durant la semaine de l'enquête PAPU 2020, elle a été un peu plus haute : un peu moins d'un tiers à Morges et un peu plus d'un tiers à Nyon.

- L'âge



¹² Quand une personne nous sollicite pour la première fois, un questionnaire de "demande d'aide ou de prise en charge" est rempli. C'est sur la base des indications fournies par ces questionnaires qu'est défini le profil de nos nouveaux usagers. Il n'est pas rempli de questionnaire pour les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile). D'autre part, les questionnaires des proches ne sont pas pris en compte.

¹³ L'étude PAPU ("Pointage Annuel du Profil des Usagères et Usagers"), réalisée par le Secteur d'évaluation et d'expertise en santé publique d'Unisanté sur mandat de la Direction Générale de la Santé, a pour but de récolter des données sur le profil des personnes fréquentant les centres d'accueil à bas seuil d'accessibilité pour usagers de drogues du canton (sur la base d'un questionnaire rempli par les usagers au cours d'une semaine du mois de novembre).

L'âge moyen des nouveaux usagers a fortement augmenté à la fin des années 2010. Cette forte augmentation est due en grande partie à une plus importante présence de personnes présentant une dépendance principale à l'alcool parmi les nouveaux usagers de nos centres.

En 2020, le nouvel usager le plus jeune a 20 ans, le plus âgé 76 ans.

Dans l'enquête PAPU 2020, l'âge moyen est de 43.7 ans à Morges (de 19 à 67 ans) et de 41.4 ans à Nyon (de 20 à 62 ans).

- La parentalité

En 2020, plus de 40 % de nos nouveaux usagers a un ou des enfants.

Les problèmes d'addiction impactent fortement l'entourage. Dès lors, le soutien psycho-social et thérapeutique apporté à nos usagers bénéficie aussi à leurs proches, et en particulier à leurs enfants.

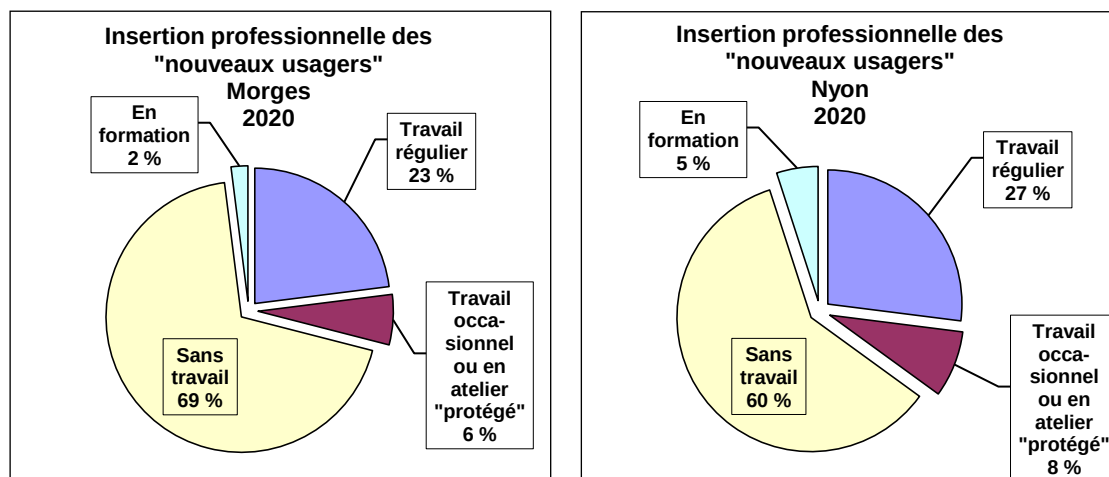
- Le logement

12 % des nouveaux usagers sont sans domicile fixe et 14 % vivent en institution.

La part des sans domicile fixe a progressé de manière presque constante depuis l'ouverture du centre morgien jusqu'à atteindre plus du tiers des nouveaux usagers en 2016. Elle est depuis en diminution (15 % en 2019).

La semaine de l'étude PAPU 2020, un peu moins de 10 % des usagers de nos centres étaient "Sans domicile fixe".

- L'insertion professionnelle



Si l'insertion professionnelle des nouveaux usagers morgiens est assez similaire à celle de l'année 2019, par contre, on observe une meilleure insertion parmi ceux du centre nyonnais (72 % sans travail en 2019).

L'insertion professionnelle reste cependant très basse, ce que confirment les tableaux des "sources de revenus" des usagers des centres.

- Les sources de revenus

Les tableaux ci-dessous sur les sources de revenus des usagers fréquentant les centres sont tirés de l'étude PAPU 2020.

Sources de revenus au cours des 30 derniers jours - centre de MORGES

Type de ressource	Morges 2016	Morges 2017	Morges 2018	Morges 2019	Morges 2020
Travail à plein temps	19.7%	17.4%	18.5%	11.1%	14.8%
Travail à temps partiel	8.2%	6.5%	1.9%	4.4%	4.9%
Intérim, travail temporaire	1.6%	0.0%	3.7%	0.0%	0.0%
Assurances	24.6%	26.1%	33.3%	20.0%	27.9%
Aide sociale	49.2%	47.8%	42.6%	48.9%	43.6%
Famille, amis, compagnon	8.2%	10.6%	7.4%	6.7%	8.2%
Faire la manche	6.6%	6.5%	3.7%	0.0%	1.6%
Revenus illégaux	4.9%	8.7%	5.6%	2.2%	6.7%
Autre	0.0%	0.0%	3.7%	4.4%	1.7%

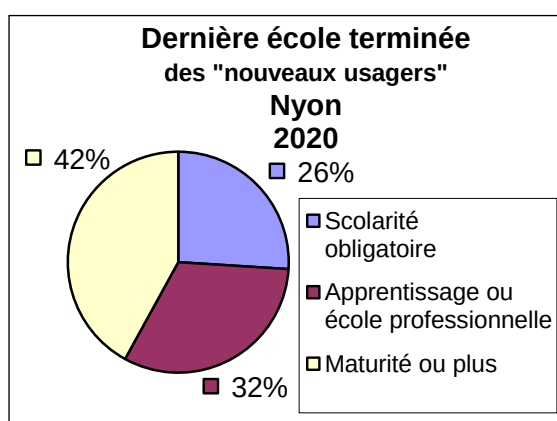
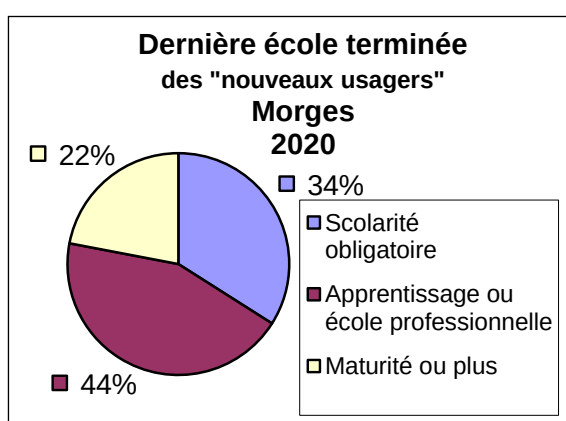
Sources de revenus au cours des 30 derniers jours - centre de NYON

Type de ressource	Nyon 2016	Nyon 2017	Nyon 2018	Nyon 2019	Nyon 2020
Travail à plein temps	22.2%	16.7%	4.0%	14.8%	21.2%
Travail à temps partiel	5.6%	16.7%	4.0%	7.4%	6.1%
Intérim, travail temporaire	5.6%	0.0%	12.0%	14.8%	6.3%
Assurances	22.2%	44.4%	16.0%	22.2%	27.3%
Aide sociale	33.3%	27.8%	52.0%	33.3%	39.4%
Famille, amis, compagnon	16.7%	5.6%	8.0%	22.2%	18.2%
Faire la manche	0.0%	5.6%	24.0%	3.7%	3.0%
Revenus illégaux	11.1%	5.6%	8.0%	3.7%	0.0%
Autre	0.0%	11.1%	8.0%	8.0%	0.0%

Note : Les répondants pouvaient indiquer plusieurs sources de revenu.

- La formation

Le niveau de formation est assez semblable à celui de 2019; avec toujours le constat d'une proportion de personnes ayant suivi des études supérieures particulièrement élevée parmi les nouveaux usagers du centre nyonnais.



- Les produits consommés

Produits consommés par les nouveaux usagers des centres

En 2015, la moitié des nouveaux usagers avait consommé de l'héroïne au cours des 30 derniers jours. Cette proportion a chuté pour n'être plus que de 16 % à Morges et 4 % à Nyon en 2019. Elle remonte faiblement en 2020 : 26 % à Morges et 14 % à Nyon.

La consommation de psycho-stimulants (cocaïne, amphétamines) est aussi légèrement remontée : 34 % à Morges (26 % en 2019) et 24 % à Nyon (16 % en 2019).

Deux-tiers des nouveaux usagers ont une consommation d'alcool problématique.

D'autre part, 30 % des nouveaux usagers du centre de Morges consomment du cannabis et 42 % à Nyon.

Produits consommés par les usagers des centres selon l'enquête PAPU

La consommation d'alcool n'a pas été relevée dans le questionnaire 2020. Mais elle reste toutefois la substance psychoactive la plus consommée.

Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours

	EdS Morges 2018	EdS Morges 2019	EdS Morges 2020	EdS Nyon 2018	EdS Nyon 2019	EdS Nyon 2020
Alcool	73.1%	80.5%	-	81.8%	72.0%	-
Cannabis	65.3%	63.4%	44.6%	87.0%	45.8%	25.0%
Cocaïne HCl	26.5%	24.3%	16.7%	33.3%	21.7%	16.0%
Héroïne	47.1%	44.2%	49.1%	31.8%	16.0%	23.1%
Cocaïne base	20.8%	17.5%	15.4%	15.0%	13.6%	0.0%
Benzodiazépines non prescrites	31.3%	33.3%	17.0%	19.1%	21.7%	8.3%
Ecstasy (MDMA)	6.3%	5.1%	7.7%	14.3%	13.0%	0.0%
Speedball	2.1%	0.0%	1.9%	4.8%	9.1%	0.0%
Amphétamines	0.0%	5.3%	0.0%	28.6%	13.0%	4.2%
Méthadone non prescrite	6.4%	5.3%	11.5%	9.5%	0.0%	0.0%
Morphine non prescrite	0.0%	2.6%	3.9%	0.0%	4.4%	0.0%
Crystal	0.0%	2.6%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Buprénorphine non prescrite	0.0%	2.6%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

- L'injection de produits

Ces dernières années, la proportion des consommateurs par injection a diminué parmi nos usagers.

Chez les nouveaux usagers, le pourcentage de ceux déclarant avoir consommé par injection au cours de leur vie a continué de baisser en 2020 : 16 % à Morges (22 % en 2019 et 27 % en 2018) et 5 % à Nyon (12 % en 2019 et 15 % en 2018). A notre connaissance, seul un nouvel usager de Morges et aucun de Nyon avait consommé par injection au cours des 30 jours précédant la demande d'aide à EdS.

Quant à l'étude PAPU, elle montre une stabilisation à Morges du pourcentage d'usagers ayant consommé par injection au cours des 30 derniers jours au moment de l'enquête 2020 (11½ %, contre 11 % en 2019 et 18½ % en 2018). A Nyon, aucun usager déclare avoir consommé par injection au cours des 30 derniers jours (une seule personne en 2019 et 2 en 2018). Sur cette même période, 49 % des usagers de Morges ont consommé par inhalation et 36½ % en sniff. A Nyon, 33½ % par inhalation et 29 % en sniff.

- L'âge de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne

En 2020, l'âge moyen de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne chez les nouveaux usagers est de 21 ans (entre 13 et 34 ans).

11. Fondation des Amis d'Entrée de Secours

En raison de la situation sanitaire, la Fondation des Amis d'Entrée de Secours a dû se résoudre à ne pas organiser la 14^{ème} Course de l'Indépendance en 2020.

Comme l'année précédente, elle a soutenu l'association en prenant en charge la rémunération de l'animatrice de l'atelier d'écriture.

12. Perspectives 2021

La situation particulière que nous avons vécu durant une année et demi n'a pas permis de finaliser la réflexion entreprise par l'équipe socio-sanitaire sur les changements actuels et futurs perçus dans le profil et les besoins des personnes qui nous sollicitent. Ce n'est que lorsque nous aurons pu revenir à une certaine normalité que nous pourrons terminer cette réflexion et la faire vivre de manière concrète à travers l'adaptation du fonctionnement et des prestations des centres.

Avec un retour progressif à une certaine normalité, nous allons reprendre la consolidation des liens avec nos principaux partenaires des réseaux sociaux et médicaux de la région pour améliorer encore la complémentarité de nos prestations; un réseau régional coordonné et pérenne permettant d'assurer à la population une prise en charge efficiente des problématiques addictives.

Avant la pandémie, des rencontres ont eu lieu avec les comités de direction des deux associations d'action sociale de notre région. Au moment du passage à une nouvelle législature, nous espérons que nous pourrons poursuivre notre démarche visant à inscrire EdS et ses prestations dans le cadre d'un dispositif social régional le plus cohérent et coordonné possible.

13. Conclusion

Les liens avec le réseau socio-médical régional se sont tissés dès l'ouverture du centre morgien et consolidés au cours des années.

En ce qui concerne plus spécifiquement le réseau addiction, des liens se sont solidement construits ces dernières années et nous nous réjouissons de pouvoir offrir aujourd'hui dans l'Ouest vaudois un réseau professionnel régional coordonné et bien adapté aux besoins de la population de notre région.

Enfin, pour terminer, il est à relever le travail remarquable effectué par les équipes des centres de Morges et de Nyon pendant cette période de pandémie usante et anxiogène. C'est grâce à l'engagement sans faille de l'ensemble du personnel et la cohésion des équipes qu'Entrée de Secours a pu offrir ses prestations durant toute l'année, sans interruption. Un grand merci à tous!

François Perrinjaquet
Directeur

Nous remercions vivement toutes celles et ceux qui nous ont soutenus au cours de cette année, et en particulier :

- *l'Etat de Vaud,*
- *les communes du district de Morges qui participent à nos charges d'exploitation,*
- *l'Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay,*
- *l'Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon,*
- *les communes du district de Nyon qui participent à nos charges d'exploitation par l'intermédiaire de l'Association Régionale pour l'Action Sociale,*
- *les donateurs divers,*
- *Table Suisse et le Tea-room Plan B pour la fourniture de nourriture,*
- *les membres de l'association,*
- *la Fondation des Amis d'Entrée de Secours pour le soutien apporté à l'association et à ses usagers.*

Av. de Plan 14 – 1110 Morges
Tél. 021/803.67.47
Fax 021/803.67.21

Ch. de Duillier 16 – 1260 Nyon
Tél. 022/361.03.44
Fax. 022/361.44.78

entreedesecours@bluewin.ch
www.entree-de-secours.ch